

ration pour l'ex-ministre de la Milice; mais c'est là, à mon sens, prendre une attitude d'un mérite fort discutable, et le succès des opérations militaires n'a absolument rien à gagner à pareille polémique tendant à mettre en antagonisme deux membres de cette Chambre, qu'ils fassent, oui ou non, partie du cabinet. Ce sont là des questions qu'on pourrait fort bien leur laisser le soin de vider eux-mêmes. En consacrant toute une heure à la lecture de ces documents, en les amplifiant ou les commentant, et y faisant entrer des questions étrangères, mon honorable collègue ne saurait se flatter d'avoir hâté la fin des hostilités ni la conclusion de la paix.

Mais, s'écrie-t-il, on a commis des erreurs qui ont coûté au pays des milliers de vies humaines. Je tiens à savoir si mon collègue fait par là cause commune avec ceux qui prétendent—et ses paroles semblent parfaitement cadrer avec les leurs—que l'emploi du fusil Ross a coûté au pays des milliers de vies? Au cours de sa carrière parlementaire, il s'est posé en énergique défenseur du fusil Ross. Si le gouvernement s'est rendu coupable d'erreurs qui ont causé la mort de milliers d'hommes par l'emploi du fusil Ross, mon collègue partage cette responsabilité avec le Gouvernement, puisqu'il s'est toujours constitué le ferme champion de cette arme. Il ne saurait aujourd'hui prendre la parole pour condamner le fusil Ross, et il le sait parfaitement. A quoi bon formuler pareille affirmation? Si le fusil Ross a été un insuccès et si son emploi n'a pas donné satisfaction, au cours de cette guerre, le Gouvernement a donc fait acte de sagesse en prenant l'avis de sir John French, de sir Douglas Haig et d'autres officiers supérieurs en le mettant au rancart pour le moment et en l'éliminant du service actif sur le front.

Nous avons assez de bon sens pour reconnaître qu'au cours d'une guerre de ce genre, quand on emploie des machines dont on n'avait aucune idée auparavant, il faut jusqu'à un certain degré faire des expériences. Je me souviens du cas d'un certain membre du corps des avions qui, pour défendre l'Angleterre contre une des premières incursions des zeppelins, s'est livré à une expérience qui lui a coûté la vie. Il se lança droit contre le zeppelin et il en résulta que sa machine tomba sur le sol et qu'il fut tué. Mais ce fut le précurseur de la méthode d'attaque contre les zeppelins qui fit disparaître la terreur que causait ce procédé boche de faire la guerre et qui permit aux aviateurs anglais d'atta-

quer avec succès et de vaincre les Zeppelins. Mon honorable ami dira-t-il que parce qu'un homme a perdu la vie, une expérience de ce genre ne doit pas être tentée? Il y a des milliers d'Anglais prêts à sacrifier volontiers leur vie dans toutes sortes d'expériences qui peuvent améliorer nos chances de remporter la victoire.

Mon honorable ami de Pictou a dit ensuite qu'en 1914 et 1915, le Gouvernement avait l'intention de s'adresser au pays, qu'il avait déjà la clef dans la serrure, et qu'il était sur le point d'en appeler à l'électorat, quand un cri partit du peuple demandant qu'il n'y ait pas d'élection, ce cri étant une preuve que la population était satisfaite de la méthode d'administration des affaires du pays. Pourtant, si tout son discours d'aujourd'hui a une signification, il veut dire qu'il devrait y avoir une élection et un changement de Gouvernement. C'est, du commencement à la fin, une mise en accusation du Gouvernement et, pourtant, dans un autre argument qui convenait pour le moment à sa fantaisie, il fit remarquer que le public était satisfait du Gouvernement, et ne voulait pas de changement à un moment où, a-t-il dit, on avait l'intention d'en appeler au peuple.

Le recrutement a subi, prétend-il, un préjudice et il demande s'il est étonnant que le recrutement ait cessé au Canada, quand des centaines de nos jeunes gens meurent dans les hôpitaux par suite du manque de soins.

Une pareille allégation est absolument injuste pour le personnel des médecins, pour les infirmières, pour ceux qui dirigent les hôpitaux et pour quiconque s'occupe de cette œuvre médicale.

M. MACDONALD: Je n'ai jamais dit chose pareille.

M. STEVENS: Mon honorable ami a pu ne pas employer ces expressions, mais c'est ce qu'il a déclaré.

M. MACDONALD: Pas du tout. Je demande à mon honorable ami de retirer son affirmation. Je ne veux pas que l'on m'accuse d'avoir parlé ainsi.

M. L'ORATEUR: La règle est très claire; la déclaration d'un honorable député, au sujet de ce qu'il a dit, doit être acceptée.

M. STEVENS: J'accepte votre décision, monsieur l'Orateur, mais je tiens à dire que mon honorable ami a critiqué le Gouvernement amèrement et très longuement par suite de la condition des hôpitaux en France et en Angleterre.